

*homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam*, *Eve*, *Paris*, *la Seine*, etc.

Dans les *noms* il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du *genre masculin*, comme un *père*, un *lion* : les noms de femmes ou de femelles sont du *genre féminin*, comme une *mère*, une *lionne*. Ensuite, par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*, etc.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le singulier quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* ; le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

*Comment se forme le pluriel dans les noms.*

RÈGLE GÉNÉRALE. Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *frère*, les *frères* ; la *sœur*, les *sœurs* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

*Première remarque.* Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils* ; le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

*Deuxième remarque.* Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux*, le *feu*, les *feux*, le *caillou*, les *cailloux* (1).

(1) On dit et on écrit, le *clou*, les *clous* ; le *trou*, les *trous* ;

*Troisième remarque.* La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aieut*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *âieux*, *cieux*, *yeux*.

*Quatrième remarque.* Les noms et adjectifs terminés au singulier en *ant* ou *ent*, excepté ceux qui ne sont que d'une seule syllabe (2), changent le *t* en *s* au pluriel. (Acad.)

## CHAPITRE II.

### SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

#### *L'article* le, la, les.

L'ARTICLE est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article *le*, *la*, au singulier ; *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père* ; *la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère* ; *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les mères*, *les pères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce

un *œil bleu*, des *yeux bleus*, etc. Mais les exceptions s'apprennent par l'usage ; et dans un livre élémentaire, il serait déplacé de vouloir les indiquer toutes. Celles de la troisième remarque surtout sont très-difficiles et au-dessus de la portée des enfans.

(2) On appelle *syllabe*, une ou plusieurs lettres qui font entendre un son en une seule émission de voix.